

# Assurances. Le secteur se porte plutôt bien

Les derniers chiffres de l'Autorité de contrôle des assurances et de la prévoyance sociale (ACAPS) font ressortir une bonne performance du secteur au terme du premier semestre 2018. L'assurance Automobile et l'assurance Maladie restent les activités les plus dynamiques de la branche Non Vie, et ce, malgré la multiplication des fraudes qui malmène les différentes compagnies de la place.

Aida Lo  
a.la@leseco.ma

Finallement, le secteur se porte bien, malgré le profit warning de Wafa Assurance qui a semé le trouble sur le marché. Selon les derniers chiffres de l'ACAPS, les primes émises par le secteur au terme du 1<sup>er</sup> semestre 2018 se sont élevées à 22,5 MMDH, en hausse de 10,2% par rapport à la même période de l'année précédente. Dans le détail, la branche Non Vie demeure prédominante, drainant 58,1% du chiffre d'affaires global du secteur avec un volume de 13,1 MMDH, soit une augmentation de 4,9% par rapport à fin juin 2017. Une performance portée essentiellement par la croissance de 5,5% de la branche Automobile, mais ralentie par la baisse de 2% des Accidents de travail et maladies professionnelles. Il ressort également du rapport un mois d'avril exceptionnel avec une croissance de 20,4% des émissions. Ce mois-ci coïncidait en effet avec le lancement de la 11<sup>e</sup> édition du Salon de l'automobile de Casablanca (Auto Expo). Pourtant, les opérateurs du marché sont restés en alerte. Il faut dire que la maîtrise au quotidien de la sinistralité automobile et des branches déficitaires, à l'instar de la santé et des accidents de travail, à long terme fait partie des priorités du secteur. D'ailleurs, les différentes compagnies de la place ont à maintes reprises souligné l'augmentation des sinistres automobiles. Une sinistralité qui s'est accrue ces dernières années, avec une fréquence des dégâts matériels oscillant entre 15 et 30% selon les compagnies, ce qui pèse sensiblement sur leur rentabilité. Cette année, la fédération a commandité une étude auprès du cabinet Roland Berger. Les conclusions sont sans appel. En dix ans, les dégâts matériels liés aux acci-

## Évolution des émissions<sup>(\*)</sup> du secteur des assurances (EN MDH)

	2017	2018	VARIATION 2018 / 2017
Janvier	5 697,5	6 578,6	15,5%
Février	2 787,9	3 243,6	16,3%
Mars	2 860,3	3 191,9	11,6%
1 <sup>er</sup> trimestre	11 345,7	13 014,1	14,7%
Avril	3 055,4	3 677,4	20,4%
Mai	2 884,6	2 869,8	-0,5%
Juin	3 098,8	2 909,5	-6,1%
2 <sup>ème</sup> Semestre	9 038,8	9 456,7	4,6%
1 <sup>er</sup> Semestre	20 384,5	22 470,7	10,2%

(\*) y compris les acceptations des entreprises d'assurances

SOURCE: ACAPS

dents de la route ont été multipliés par 7. La fraude s'est ainsi développée pour devenir une quasi-industrie. Certains assurés cumulent plus d'une dizaine d'accidents dans l'année auprès de l'ensemble des compagnies d'assurances de la place. Du coup, le secteur entend déployer une feuille de route qui s'étale jusqu'en 2019 pour contenir la hausse des sinistres. Cela passera, dans un premier temps, par la mise en place d'une base de données commune des sinistres avec un algorithme permettant la détection de la fraude. Il sera égale-

ment question d'une harmonisation des règles de contrôle et de la révision du système de bonus-malus. Ces conclusions viennent confronter les conclusions du stress-test réalisé l'année précé-



**Les assureurs ont mis en place une feuille de route qui s'étale jusqu'en 2019 pour contenir la hausse des sinistres dans la branche automobile.**

dente sur un groupe d'entreprises (représentant plus de 78% du total du marché de l'assurance). Un exercice qui consistait à chiffrer les impacts des risques jugés significatifs pour le secteur, et à évaluer la résilience des assureurs face à des chocs exceptionnels émanant de l'environnement macroéconomique, de même que leur capacité à les résorber. Pour sa part, l'assurance Vie et Capitalisation ressort en appréciation de 18,6% pour se fixer à 9,4 MMDH au terme de ce premier semestre, grâce à la progression de 21,2% de l'Épargne. On peut distinguer deux volets au sein de cette branche: les assurances individuelles et la capitalisation. Ces performances restent tirées par le réseau de bancassurance grâce à la stratégie commerciale beaucoup plus agressive des banques. Le poids de la bancassurance pourrait cependant progresser en raison de l'extension des assurances obligatoires dans le cadre du contrat-programme. En effet, les banques devraient être autorisées à distribuer d'autres produits d'assurance, chose prévue dans le projet de refonte du livre IV du Code des assurances. Celles-ci auront ainsi la possibilité de distribuer des assurances de personnes, des produits d'assistance, l'assurance crédit, la multirisque habitation ainsi que les garanties liées aux cartes de crédit et aux moyens de paiement. Les contrats d'assurance vie figurent ainsi parmi les produits qui prennent de plus en plus d'ampleur en raison, notamment, du débat autour de la viabilité des régimes de retraite et le besoin pour les ménages d'assurer un avenir à leur progéniture. Le consommateur marocain est de plus en plus friand de ces produits d'épargne à long terme, offrant des taux de rémunération intéressants ainsi que des avantages fiscaux. ●

## L'encours des placements a atteint de 164 MMDH

De leur côté, les placements du secteur des assurances ont augmenté de 6,3% à 164,5 MMDH, portés principalement par l'amélioration de 6,5% des placements affectés aux opérations d'assurances. Ceux-ci représentent 91,2% de l'encours total des placements du secteur. Par nature d'actif, les actifs des actions représentent 48,1% du total et affichent une hausse de 8,8% à 72,1 MMDH, tandis que les actifs des taux (46,3%) ont progressé de 3,9% à 69,4 MMDH. Par ailleurs, les compagnies se préparent actuellement à une nouvelle réglementation qui vise à renforcer la gestion des risques, et devrait donc chambouler certaines pratiques du secteur. Le nouveau cadre de solvabilité basé sur le risque s'inspire de cadres internationaux de solvabilité tels que la directive européenne Solvabilité II. Il devrait non seulement contribuer à améliorer la gouvernance et à promouvoir la transparence, mais surtout assurer une solvabilité à toutes les activités et tous les risques, y compris pour les souscriptions et risques opérationnels liés aux politiques d'investissement et au marché. Le seuil des placements devrait ainsi être adapté au marché marocain.